

Image not found or type unknown



Signature acte de ventr

Par **Piupiu**, le **23/08/2020** à **13:22**

J'ai signé le 4 mars un compromis de vente pour éviter que mon bien soit vendu aux enchères donc l'acquéreur a réglé la dette de 8000 euros suite au cov19 cela a été reporté pour la signature de l'acte de vente. J'ai été licencié et le montant de mon chômage n'est que de 650 euros, comment faire pour trouver un logement avec cette somme, donc j'ai pris rdv avec une assistante sociale, donc je voudrais attendre pour signer l'acte de vente, sinon je serais à la rue que me conseiller vous

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]